



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

COMMUNIQUÉ N° 2

La Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest suit avec préoccupation l'évolution de la situation au Sénégal. Elle déconseille toute action ou déclaration qui pourrait aller à l'encontre des dispositions de la Constitution du pays et rappelle à la population et à la classe politique leur responsabilité dans le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays.

La Commission de la CEDEAO encourage la classe politique à prendre de toute urgence les mesures nécessaires pour rétablir le calendrier électoral conformément aux dispositions de la Constitution du Sénégal.

En ces temps difficiles pour le pays et la région, la Commission lance un appel à toutes les parties prenantes pour qu'elles renoncent à la violence et à toute action susceptible de troubler davantage la paix et la stabilité du pays. Elle exhorte les forces de l'ordre à faire preuve de la plus grande retenue et à protéger les droits fondamentaux de tous les citoyens.

La Commission de la CEDEAO restera attentive aux événements et prendra toutes les mesures nécessaires pour accompagner le gouvernement et le peuple sénégalais à maintenir la tradition démocratique du Sénégal.

Abuja, le 6 février 2024.



101 Yakubu Gowon Crescent - Asokoro District - P.M.B. 401

www.ecowas.int